



Magna Carta 800 ans après. L'héritage de la Grande Charte dans la tradition juridique de la common law

Mardi 9 février 2016

à 18 h

Amphithéâtre Cujas

ANTENNE DE BOURGES

FACULTÉ DROIT, ECONOMIE, GESTION - UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

INTERVENANT

M. le Professeur Ermanno CALZOLAIO

Doyen de la Faculté de Droit de Macerata

